

LA FRICHE PUNK : PLAIDOYER POUR UNE OCCUPATION GÉNÉRALISÉE

Marlène Feyereisen

Couverture : © Photo prise sur Facebook, groupe Vive les Groues.

URL : <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=638615424972921&set=pb.100064734067068.-2207520000&type=3> (consulté le 10/07/2024)

Quels sont les espaces dont nous disposons pour imaginer et concrétiser d'autres manières de vivre, respectueuses de la diversité des humains et aussi du vivant ? De quelle latitude disposons-nous pour faire autrement, pour sortir du rang et redonner de la couleur à notre monde et à ses avenir possibles ? Comment ouvrir des brèches vers d'autres manières d'habiter le monde ?

Cette analyse développe en quoi les friches qui ponctuent le territoire peuvent devenir des poches d'exploration d'autres manières de vivre et de cohabiter. Parce que les friches sont dans les interstices du monde moderne, elles offrent une plus grande latitude pour tenter de nouvelles choses. Ne pourrions-nous pas profiter de ces espaces en attente, en dehors de toute fonction productive, pour explorer d'autres manières de se connecter au vivant et aux autres, de s'émanciper et de s'autoriser une certaine liberté ? Les friches pourraient-elles devenir des lieux d'enchantement de nos mondes modernes ?

C'est ce que je propose dans cette analyse à travers l'idée de « friche punk », clairement inspirée du concept de « jardin punk » d'Éric Lenoir : une friche occupée, habitée par une diversité de personnes et de vivants qui explorent d'autres manières de vivre. Précisons aussi que si cette analyse puise son inspiration dans les milieux punk et militants, elle ne prétend pas s'y cantonner et cherche plutôt à permettre à chacun et chacune à oser, à s'autoriser occuper une friche. Peu importe finalement que l'on se reconnaisse comme étant punk, militante, écolo, riverain, animatrice ou enseignant. Seul importe le désir de tenter d'autres choses et de s'autoriser à rêver. Les friches sont partout, faisons en sorte qu'il y en ait pour tout le monde.

UN MONDE AUX TERRITOIRES PARCELLÉS

Avant de développer l'idée de la friche punk comme espace de liberté et d'émancipation, il est utile de réaliser un petit détour par la notion de fonctionnalisation et le rapport au territoire de nos sociétés occidentales.

Fonctionnalisation du territoire

Nos territoires se caractérisent par une forte *fonctionnalisation*, c'est-à-dire qu'à chaque espace est affecté une fonction. Cette approche est apparue au 18^{ème} siècle avec l'arrivée de l'aménagement du territoire et, avec lui, des ingénieurs-géographes qui pensent l'espace de manière globale. Les plans et les cartes se développent, découpant le territoire pour le rendre lisible. On décide alors que telle zone sera consacrée à telle activité : habitat, loisir, industrie, commerce, agriculture, forêt... (Darcis, 2022)



Figure 1 - Robert de Vaugondy (1760), Plan général de la ville et des faubourgs de Paris

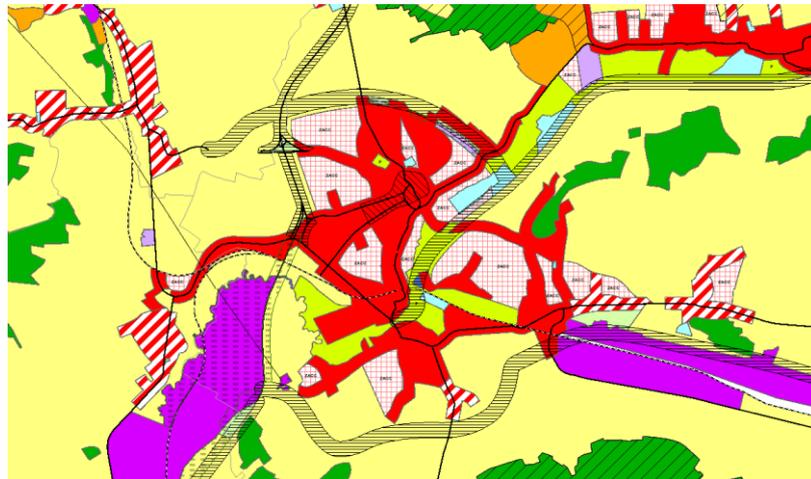


Figure 2 - Plan de secteur de la ville de Virton (2024 ; source : WallOnMap)

En Belgique, le plan de secteur est un excellent exemple de fonctionnalisation des territoires. C'est un outil de planification et d'affectation du sol de l'ensemble de la Wallonie. Avec le plan de secteur, chaque parcelle du territoire wallon est attachée à une fonction (habitat, services publics et équipements communautaires, loisirs, activité économique, extraction, agricole, forestière, espaces verts, naturel, parc, eau...), et chaque fonction prescrit les usages autorisés, et ceux qui sont interdits. Par exemple, les parcelles de forêt admettent, *sous certaines conditions bien définies*, de pratiquer la randonnée, la chasse, le sport, la cueillette, le bucheronnage ou de protéger et gérer la faune et la flore. En revanche, il n'est pas autorisé de s'éloigner des sentiers, de poser sa tente pour bivouaquer, de collecter du bois de chauffage ou

d'organiser des activités sans autorisation. Les usages y sont bien cadrés et, en cas de transgression, on s'expose à une sanction délivrée par les agents et agentes DNF¹.

La friche : angle mort de la modernité

Dans ce monde où chaque parcelle est attachée à une fonction, que faire des friches ? Leur fonction passée (industrielle, commerciale, touristique, militaire, hospitalière...) est éteinte et leur fonction à venir n'est pas encore déterminée. Pour un temps, elles sont libérées de toute fonctionnalisation et échappent au quadrillage moderne du territoire où chaque parcelle a une fonction et des usages bien déterminés, où seuls certains comportements sont admis.

Les friches sont provisoirement dans un angle mort, et c'est cette caractéristique qui permet de les définir. Historiquement, la friche est une réalité agricole : une zone de jachère, une zone de mise en repos temporaire (Cauchie, 2024). Aujourd'hui, on parle de friches pour caractériser un terrain qui a été précédemment exploité et qui se trouve *momentanément* sans affectation et où se développe une végétation spontanée. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucune activité dans les friches, mais qu'il n'y a pas, à ce moment-là, d'occupation prescrite et reconnue par les administrations et les gestionnaires du territoire.

Ces derniers ont d'ailleurs de grandes difficultés à penser ces territoires en dehors de toute fonctionnalisation. Car c'est un réflexe des administrations et des gestionnaires du territoire de les penser en fonction de leurs usages actuels ou à venir. Laisser des territoires s'ensauvager et exister de manière spontanée, sans référence pour prescrire leurs usages, va à contre-courant de la logique moderne qui s'est imposée à partir du 19^{ème} siècle et qui façonne l'ensemble de nos administrations... et de notre monde. Cette incapacité à penser les territoires en dehors de toute affectation se retrouve d'ailleurs dans la notion de « site à réaménager » (SAR) où prévoir la réalisation de « travaux de réhabilitation, de rénovation, d'assainissement du terrain [...], de construction ou de reconstruction [...] »². Bien que cette notion ne soit pas attachée à l'ensemble des friches en Wallonie, elle rend bien compte que les friches sont conçues comme des espaces en attente d'une nouvelle fonction, d'un nouvel aménagement et non comme existant par elles-mêmes. Elles sont même associées à des « chancres³ » - expression faisant référence soit à certaines maladies infectieuses ou fongiques, soit utilisée pour désigner un

¹ Les agent-es DNF (agents du Département de la nature et des forêts, Région wallonne), aussi appelés « gardes forestiers » ou « agent-es des forêts », assurent le respect du Code forestier. A cette fin, iels assurent des missions pratiques, administratives et de police. Iels sont habilités à sanctionner les délits ayant lieu sur les parcelles dont iels ont la charge.

² Code du développement territorial (CoDT), Région wallonne.

³ Expression employée sur le site de présentation des « sites à réaménager » de la Région wallonne. URL : <https://territoire.wallonie.be/fr/page/sites-a-reamenager> (consulté le 17/12/2024)

« élément nuisible dans une structure sociale ou politique »⁴. Bref, les friches sont à éradiquer.

Un monde désenchanté

Il y a donc d'un côté un modèle qui pense le territoire en termes de fonctionnalisation et d'optimisation et, de l'autre, des friches qui – pour un temps – échappent à cette parcellisation du territoire. Par ailleurs, la fonctionnalisation et l'optimisation de chaque parcelle de terre tend à lisser le monde et réduire considérablement sa diversité. Pour Damien Darcis, cela s'accompagne d'une

« destruction complète des mondes existants, urbains et ruraux, puis dans leur reconfiguration sous la forme d'un nouveau territoire entièrement repensé en zones fonctionnelles articulées les unes aux autres. Pour l'écrire très simplement, la modernité a substitué à une pluralité de mondes, de communautés, de territoires, un monde, une société, un territoire conçu comme une vaste mécanique dont il s'agit de faire fonctionner au mieux les différents rouages [...]. » (Darcis, 2022 p.139)

Cette approche des territoires en vue de maximiser la productivité de nos sociétés participe donc aussi à l'homogénéiser. Par exemple, de nombreuses haies, arbres isolés, bosquets, zones humides et murets de pierre ont été détruits pour faire de grandes parcelles à cultiver et ainsi maximiser la production agricole. La mosaïque composée d'une pluralité de territoires ruraux est alors progressivement gommée et remplacée par un immense territoire-nation et un quadrillage du pays à optimiser. (Darcis, 2022)

De plus, vivre dans un monde où chaque parcelle est attachée à une fonction tend à réduire les possibles et les opportunités à penser et vivre le monde autrement, en dehors des trajectoires toutes tracées par les codes et autres règlements. Nous vivons alors dans un monde uniforme, homogène... et aussi partiellement désenchanté. Dans ce monde, quel espace nous reste-t-il pour s'autoriser à sortir du rang et à imaginer d'autres possibles ? De quel espace dispose-t-on pour réenchanter nos vies et notre avenir ? Les friches, parce qu'elles échappent à la fonctionnalisation du territoire, ne pourraient-elles pas ouvrir des poches de liberté, d'exploration, d'émancipation et d'enchantement ? C'est ce que propose cette analyse avec la notion de « friche punk », inspirée et adaptée du « jardin punk » d'Éric Lenoir dans *Le grand traité du jardin punk* (2021).

⁴ Source : <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/chancres> (consulté le 17/12/2024)

OCCUPONS LES FRICHES

Et si nous proposons d'autres manières de concevoir les friches ? Et si nous faisons de ces espaces situés dans les interstices du monde moderne des opportunités pour explorer, inventer et expérimenter d'autres manières d'habiter le monde et de se mettre en relation avec le vivant ? Et si nous profitons des friches pour sortir des sillons tout tracés des pratiques et des comportements prescrits ou proscrits par les codes et autres règlements ?

Les friches, précisément parce qu'elles échappent à la fonctionnalisation des territoires, permettent d'autres occupations qui ne trouvent pas leur place dans le monde moderne. Elles sont des lieux d'expérimentation et de concrétisation d'« autre chose », d'autres pratiques, d'autres manières d'être au monde, de vivre et de partager l'espace avec les non humains. On peut tantôt y admirer un paysage mêlant nature, vestiges industriels et constructions alternatives contemporaines, y organiser des ateliers artistiques et des activités festives, y créer du lien entre les habitant-es du quartier, faire une guinguette, y construire des cabanes où s'amuser, y donner un cours de cuisine sauvage, de yoga ou de philosophie de la nature, y expérimenter des constructions écologiques et *low tech*, y faire un feu... La liste est encore longue et reste à inventer.

Ce bouillonnement d'expérimentations fait penser à la culture punk, où les pratiques intuitives n'hésitent pas à sortir des conventions, en résistance au statut quo et en réponse à certaines questions politiques, sociales et écologiques. C'est le cas par exemple des centres sociaux autogérés – ou squats – organisés dans des logements inoccupés ou des friches et où s'organisent quantités d'activités sociales (bouffe populaire, logement, cours de français, atelier vélo...), politiques (discussions, arpentages, organisation d'actions...), culturelles (projections, concerts, performances...), sportives (cours de cirque, de boxe, d'autodéfense...), etc.

On retrouve aussi ce bouillonnement dans les ZAD (zones à défendre), ces occupations de territoires où se cristallise une lutte. En général, la lutte concerne la construction d'un projet participant à la bétonisation du sol et porteur d'un modèle de développement ne prenant pas en compte les usages actuels et multiples existant sur ledit territoire. En plus de lutter contre un projet, une ZAD est un lieu d'exploration d'autres manières de vivre ensemble – entre humains et non humains – et d'occuper un territoire. Ce sont généralement des espaces de grande liberté, où l'on vit et expérimente, jusque dans son corps, d'autres normes sociales. Vivre l'expérience de la ZAD peut être une aventure qui chamboule, justement parce qu'on y perd certains de ses repères.

Quantité de friches sont déjà occupées par des humains et des non humains qui y trouvent refuge pour diverses activités, voire pour y loger. A Bruxelles, citons par

exemple la friche Josaphat, véritable sanctuaire de biodiversité⁵ en plein cœur de la ville où se croisent potager, promeneurs et renards. Ou le marais Wiels, protégé par ses fées (nom donné aux personnes qui défendent le marais contre sa bétonisation) et où s'organisent régulièrement des « crades parties » durant lesquelles les riverain·es ramassent les déchets. En Wallonie, pensons aux nombreux terrils des régions de Liège et de Charleroi qui sont passés au fil du temps du noir au vert et sont devenus le terrain de jeux des enfants, de sorties en famille ou d'activités organisées par des associations. (Symbioses, 2024)

Néanmoins, avec cette analyse et la notion de friche punk, j'aimerais inviter chacun et chacune à s'approprier davantage la friche du coin de la rue ou qui borde le village et à y vivre des expériences émancipatrices et joyeuses. Car même si de nombreux exemples inspirants existent, la friche est aussi encore associée à la saleté, au danger, à l'insécurité et est, pour beaucoup d'entre nous, infréquentable. Ne pourrions-nous pas être plus nombreux et nombreuses à donner vie aux friches et oser y marquer notre empreinte ? Et si, « s'enfricher⁶ » signifiait s'autoriser à sortir du rang, de temps en temps, dans ces espaces taillés pour tenter autre chose ? Ou, comme le dit Eric Lenoir, « [f]aire ce qui n'est pas prévu dans le manuel. N'en faire qu'à sa tête. [...], les règles sont faites pour être transgressées, surtout quand elles nous empêchent de faire quelque chose de bien » (Lenoir, 2021, p.68).

Il existe de nombreuses invitations à imaginer des futurs désirables, à esquisser des récits inspirants pour réenchanter l'avenir. Mais comment faire exister les mondes que l'on veut voir devenir ? Les friches ouvrent des possibles pour ce faire, pour tester, explorer, essayer... et aussi parfois se casser la figure et finalement essayer encore, autre chose. C'est aussi de cela dont notre monde a besoin pour se réinventer.

LA FRICHE PUNK

Mais alors, quels pourraient être les grands principes définissant la friche punk ? Partant des inspirations de la culture punk, des ZAD, du réseau « Occupons le terrain » et des deux ouvrages *Pour une écologie libertaire* de Damien Darcis (2022) et *Le grand traité du jardin punk* d'Éric Lenoir (2021)⁷, quatre principes sont présentés ici : temporaire, composition avec le territoire, conflictualité et autonomie de jugement.

⁵ La friche Josaphat a été reconnue par Bruxelles Environnement comme étant à « très haute valeur biologique » (Dubois, 2024).

⁶ Expression reprise dans *Symbioses* (2024, p.27).

⁷ Ce sont les références qui m'ont inspirée, moi, lors de la rédaction de cette analyse. Bien sûr, nous pourrions en trouver beaucoup d'autres.

Temporaire, par définition

Comme décrit plus haut, la friche est par définition temporaire. Elle se caractérise par l'arrêt des activités passées sur le terrain, et par le fait qu'il n'y ait pas encore de nouvelle fonction ou projet. C'est un espace en attente ; attente qui peut se rompre à tout moment. L'idée n'est pas ici de plaider pour geler toute réaffectation des friches, car l'organisation actuelle de notre monde crée chaque jour de nouvelles friches et la question de l'occupation du sol est un enjeu crucial, notamment d'un point de vue environnemental. L'idée est plutôt ici de souligner l'importance des friches dans notre monde et de se questionner sur ce qu'ouvrent ces espaces au statut si particulier. De fait, les friches sont partout : rien qu'en Wallonie, on dénombre environ 5.000 friches (Symbioses, 2024).

Lorsqu'on a des activités dans une friche, son caractère temporaire, éphémère, doit donc toujours être considéré. Car c'est aussi cette particularité qui permet d'ouvrir vers l'exploration d'autres possibles et de bénéficier d'une certaine tolérance (toute relative, certes) de la part des pouvoirs publics pour y faire certaines expérimentations. Le caractère temporaire offre une marge de manœuvre et de négociation plus grande, et nous rend davantage insaisissables. Un peu à l'image des TAZ (zones autonomes temporaires) développées par Hakim Bey (2003)⁸.

Dès lors qu'une occupation de friche devient permanente, elle risque de se retrouver prise dans le processus de fonctionnalisation et de voir ses perspectives se retreindre. Dans certains cas, cela ne pose pas de problème, surtout si le projet qui vient se substituer à la friche respecte le vivant : à la fois des humains proches du site et des non humains qui y auraient trouvé refuge. On peut par exemple se réjouir que certaines friches soient converties en réserves naturelles et viennent alimenter le maillage écologique de nos régions. Mais ayons à l'esprit que convertir une friche en réserve naturelle, c'est aussi l'affecter, la fonctionnaliser. Dès lors, une hiérarchie nette entre les usages permis et proscrits s'y imposera.

Par ailleurs, je propose le concept de friche punk pour donner une certaine permanence à l'idée d'occupations qui sont, elles, temporaires. Car si chaque friche est bien temporaire, il est tout à fait possible d'imaginer structurer l'idée d'occupation de ces espaces par une mise en réseau de toutes les belles initiatives qui s'y déploient, de partager les expériences et de transmettre (ou garder vivants) les compétences et les savoirs qui s'y acquièrent. Nous pourrions, par exemple, nous inspirer du réseau « Occupons le terrain » qui réunit des collectifs, des associations et des personnes investies dans la résistance de projets inscrits dans un logique de bétonnage, de rendement à court terme et de domination des intérêts privés⁹. Dans

⁸ Les TAZ sont une invitation à mettre en œuvre l'anarchisme ontologique à travers l'occupation temporaire de zones, souvent sous des formes festives. L'aspect temporaire de ces espaces les rendant insaisissables par les institutions.

⁹ Source : <https://occuponsleterrain.be/le-reseau-occupons-le-terrain/> (consulté le 18/12/2024)

ce réseau, ce sont autant d'initiatives localisées et, elles aussi temporaires, qui se regroupent et partagent une charte, des expériences et des outils.

Composer avec le territoire

La friche punk est également un espace où l'on compose avec l'existant. Il n'est pas question ici d'amener quantité de matériaux venus de l'autre bout de l'Europe pour y construire un édifice qui sera peut-être détruit deux ans plus tard. Au contraire, l'aspect temporaire invite aussi à bricoler avec ce que l'on a sous la main : quelques arbustes, un muret à moitié démoli, un tas de pierres, un vieux pneu de tracteur, une jolie perspective à mettre en valeur, la présence de tel végétal, l'habitat de tel animal... On n'est pas ici dans une planification précise, mais dans une composition et une recomposition au fil des découvertes, des occupations, des idées et des besoins.

Cette manière de composer avec l'existant, de bricoler avec le terrain, fait écho au *cosmos paysan* développé par Damien Darcis (2022). Ce concept décrit le rapport au monde des communautés rurales qui ont précédé à la modernisation et à la fonctionnalisation des territoires. Et parmi les caractéristiques du *cosmos paysan*, il y a celle de composer avec l'existant, avec les ressources locales. Ainsi, les maisons traditionnelles d'un village gaumais se distinguent de celles d'un village ardennais, car les pierres et le sous-sol ne sont pas les mêmes. Ce bricolage est donc à l'opposé de l'homogénéisation du monde, car il rend chaque endroit unique, particulier. Damien Darcis va même un cran plus loin dans sa réflexion : penser avec son environnement amène à habiter le monde autrement, à cohabiter différemment avec le vivant et à accepter que certaines choses nous échappent.

La définition que l'on peut donner à l'émancipation change alors radicalement. Avec la modernité, elle était pensée en termes de détachement au territoire, à la tradition et à la religion. Quitter son village et son église et s'autoriser à choisir soi-même sa propre trajectoire a été, pendant toute une période, une vraie émancipation. Mais cette conception de l'émancipation montre aujourd'hui ses limites dans un monde individualisé à l'extrême, où les territoires sont homogénéisés et où l'exploitation des ressources et du vivant fait des ravages. Aujourd'hui, l'émancipation pourrait être définie par attachement et ancrage dans un territoire, où l'on valorise les savoirs, savoir-faire, l'inventivité et la créativité (Darcis, 2022). Partant de cette conception, la friche punk constitue un terrain d'émancipation de choix.

La conflictualité : gage de diversité

Pour autant, la friche punk n'est pas un monde de bisounours où tout le monde (non humains compris) cohabiterait sans heurt. Au contraire même, la pluralité des usages et des occupations (humaines et non humaines) qui s'y côtoient, s'entrelacent et se

croisent amène une certaine *conflictualité* (Darcis, 2022). Ces conflits forcent à bouger, évoluer, car malgré les différences de point de vue, on reste lié par le territoire. C'est ça l'idée de commun, et ce sont les disputes qui les font exister, car seuls les débats et les disputes peuvent organiser le partage là où aucun droit de propriété ou savoir spécifique ne peut venir clôturer le conflit. Car l'indétermination des fonctions actuelles de la friche bloque la possibilité de se référer à une justification supérieure (un code ou règlement par exemple) pour régler le conflit.

Cette conflictualité est omniprésente dans les expériences de ZAD où se côtoient les militant-es qui habitent la zone le temps de la lutte (elleux-mêmes très hétérogènes), les riverain-es et les non-humains. Tous ces vivants, liés par un territoire, se superposent et s'opposent parfois. S'agit-il de consacrer cet espace à la production de nourriture ou de la laisser complètement aux non humains? Comment se partage-t-on l'espace et ses usages? Cette conflictualité – même si elle peut être difficile à vivre – est intéressante du point de vue de l'émancipation. Elle amène à questionner le vivre ensemble et les outils à mettre en place pour rendre la cohabitation possible. Prenons l'exemple de l'« assemblée des usages » de la ZAD de la Chartreuse¹⁰ à Liège qui avait pour fonction de rassembler les usagers et les usagères et de trouver comment partager au mieux ce territoire commun.

Il y a donc un besoin de se réapproprié la conflictualité, de ne pas la voir comme une anomalie à éviter, mais plutôt comme la condition nécessaire pour vivre ensemble et partager des territoires faits d'enchevêtrements, d'inventivité et de diversité. De fait, la meilleure manière d'éviter le conflit est certainement l'entre soi – mais cette perspective est peu réjouissante pour réenchanter notre monde.

Autonomie de jugement

Pour terminer, la friche punk est une invitation à sortir du rang. Mais jusqu'à quelles limites? Jusqu'où peut-on s'autoriser à explorer d'autres choses? Concernant la légalité, citons ici Éric Lenoir :

« [Les astuces dispensée dans l'ouvrage] ne vous affranchissent pas du respect des lois (je n'ai pas envie de me retrouver au trou pour cause d'incitation à la délinquance [...]). Et, bien entendu, vous conviendrez vous-même des éventuels arrangements avec la morale, l'ordre public et votre version du civisme sur lesquels je n'ai ni prise, ni l'ambition d'intervenir. » (Lenoir, 2021)

Pour le reste, autorisons-nous à juger par nous-mêmes, de manière autonome, ce qui est une bonne ou une mauvaise idée, ce qui fera du tort ou sera bénéfique pour

¹⁰ La ZAD de la Chartreuse est une zone à défendre qui a été créée en 2022 dans le parc de la Chartreuse, à Liège, pour lutter contre la bétonisation d'une partie de cet espace vert en vue de construire des logements de haut standing.

les différents usagers et usagères de la friche, sur les meilleures manières de cohabiter et de faire une place au vivant. Et si, nous-mêmes, nous avons un doute sur la meilleure décision à prendre, n'hésitons pas à partager nos doutes et nos questionnements autour de nous. Par exemple dans un espace qui permettrait de réfléchir à la manière d'habiter le lieu¹¹, ou en en parlant à nos proches¹².

CONCLUSION

Parce qu'elle se situe dans les interstices du monde moderne, la friche offre des opportunités pour construire des espaces de liberté et d'émancipation. A travers l'idée de friche punk, cette analyse invite chacun et chacune à occuper (un peu, beaucoup) la friche du coin de la rue pour y explorer et construire d'autres manières d'être au monde, et aussi d'autres mondes. En filigrane, il y a la question du réenchantement de notre monde en ouvrant et en déployant des poches de créativité, d'inventivité, de liberté, d'émancipation et d'exploration. Bref, en créant des lieux où d'autres choses et d'autres manières de se mettre en relation avec le vivant sont possibles. Ou, pour reprendre les mots de Damien Darcis :

« Être libre ou, pour l'écrire justement, s'émanciper implique peut-être davantage de recomposer des mondes mettant en jeu d'autres rapports entre les humains et les territoires, les humains entre eux et les humains et les non-humains ou, autrement dit, de réinventer des manières de faire territoire qui parviennent à réenchevêtrer ce que la modernité a séparé, isolé et fonctionnalisé. » (Darcis, 2022, p.145)

RÉFÉRENCES

- Bey, H. (2003). *TAZ – Zone autonome temporaire*. Éditions de l'Éclat, 86p.
- Cauchie, A. (2024). « Des espaces à ménager ». Interview réalisée par Sophie Lebrun. *Symbioses*, n°141, pp.9-12.
- Darcis, D. (2022). *Pour une écologie libertaire : Penser dans la nature, réinventer des mondes*. Eterotopia, Paris, 185p.
- Dubois, C. (2024). « Friches à défendre ». *Symbioses*, n°141, pp.16-19.
- Lenoir, E. (2021). *Le grand traité du jardin punk*. Terre Vivante Éditions, Mens, 255p.
- Symbioses (2024). *Les friches, riche terrain éducatif*. Magazine de l'éducation relative à l'environnement, septembre 2024. Coordination : Christophe Dubois et Sophie Lebrun.

¹¹ A l'image de l'Assemblée des usages de la ZAD de la Chartreuse citée ci-dessus.

¹² Attention toutefois à ne pas seulement se référer aux personnes qui abonderont forcément dans notre sens.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement ma collègue Maëlle Dufrasne pour le travail que nous avons réalisé ensemble et qui a servi de terreau à la rédaction de cette analyse. Merci à toi pour ces collaborations (passées et à venir) fertiles et passionnantes, et le plaisir de travailler ensemble ! Je tiens également à remercier Emeline De Bouver, Geoffrey Marcq et Thibault Durand pour avoir traqué les dernières coquilles et incohérences.

Je remercie également l'ensemble des membres de l'équipe d'Écotopie pour leurs multiples contributions qui, par leur implication dans la vie de l'équipe, ont participé à façonner le propos de cette étude de diverses manières bien réelles mais qu'il est parfois difficile de nommer. Merci donc aussi à mes collègues Sara Peeters (coordinatrice) et Lies Vanhauwere (responsable administration et communication).

Écotopie - laboratoire d'écopédagogie, est une association d'éducation permanente composée de formateurs-chercheurs et de formatrices-chercheuses et engagée pour une transformation de la société en s'appuyant sur une éducation relative à l'environnement (ErE).

Analyses et études

Les publications d'Écotopie (analyses, outils, recherches et études) ont pour objectif de susciter la réflexion et le débat, et de soutenir l'action. Cette analyse s'inscrit dans la ligne éditoriale d'Écotopie. Par nos publications, nous visons à :

- Politiser les questions environnementales (ou écologiser les questions politiques et sociales),
- Rendre les pédagogies environnementales émancipatrices.

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement sur notre site www.ecotopie.be

Nos publications sont le fruit du travail collectif réalisé chez Écotopie et des réflexions issues des échanges avec nos publics et avec les acteurs et actrices de terrain.

Pour citer cette étude

Feyereisen, M. (2024), « La friche punk : plaidoyer pour une occupation généralisée », in « Analyses », publications d'Écotopie – laboratoire d'écopédagogie.

Editrice responsable : Sara Peeters



Circulation

Les publications d'Écotopie sont en licence Creative Commons CC BY-NC-SA et s'inscrivent donc dans la philosophie des communs. Cette licence permet toute exploitation de l'œuvre (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer, réutiliser, adapter) par tous moyens, sous tous formats. Toutes les exploitations de l'œuvre ou des œuvres dérivées, sauf à des fins commerciales, sont possibles. Cela est possible pour autant que les obligations d'attribution, de non utilisation commerciale et de partage dans les mêmes conditions sont respectées.



Écotopie asbl – laboratoire d'écopédagogie

Rue Fusch 3, 4000 Liège

☎ +32 (0)4 250 95 84

✉ info@ecotopie.be 🌐 www.ecotopie.be

N° d'entreprise : 0445.550.395 – RPM Liège

